

## TENDANCES, DÉTERMINANTS ET IMPLICATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA MIGRATION DES POPULATIONS HUMAINES DANS LA COMMUNE D'APLAHOUÉ (BÉNIN)

**Hervé A. KOMBIENI**

Laboratoire d'Études des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR)  
Université d'Abomey-Calavi, Bénin  
[hervekombieni@yahoo.fr](mailto:hervekombieni@yahoo.fr)

**Résumé :** La commune d'Aplahoué comme les autres communes du Bénin est frappée par le phénomène de migrations des populations aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire communal, avec des déterminants et des implications certaines. Cette recherche met l'accent sur les déterminants et les implications socio-économiques des migrations des populations dans la Commune d'Aplahoué. L'approche méthodologique utilisée repose sur la collecte des données auprès de 124 acteurs impliqués dans les questions migratoires, le traitement des données et l'analyse des résultats obtenus à partir du modèle PEIR. Les déterminants de la migration des populations dans la Commune d'Aplahoué sont divers. Cette recherche a révélé que dans la commune d'Aplahoué, les éléments déclenchant les mouvements migratoires se résument à des causes naturelles (15 %), les causes humaines (démographique, sociologique), soit 8 %, et les causes économiques (72 %), notamment faible revenu des populations, recherche d'activités rémunératrices de revenu, puis autres causes (5%). En outre, la migration dans la commune d'Aplahoué présente aussi des implications aussi bien positives que négatives. Ces implications sont d'ordre économique, culturel et social. Des stratégies de gestion des mouvements migratoires dans la commune sont proposées à travers les suggestions autour des actions de l'État et des partenaires au développement s'investissant dans la commune.

**Mots-clés :** Aplahoué, migration des populations humaines, déterminants, implications socio-économiques.

**Abstract:** Aplahoué township as the other townships of Benin are hit as well inside by the phenomenon of populations migrations that outside of the local territory, with determinants and the certain implications. This research puts the accent on the determinants and the socioeconomic implications of populations migrations in Aplahoué Township. The used methodological approach rests on the collection of the information by 124 actors implied in the migratory questions, the data processing and the analysis of the results gotten from the PEIR model. The determinants of populations migration in Aplahoué Township are various. This research revealed that in Aplahoué township, the elements triggering the migratory movements sum up of the cases of absolute necessity (15%), the human reasons (demographic, sociological), either 8%, and the economic reasons (72%), notably weak income of the populations, research of remunerative activities of income, then other reasons (5%). Besides, the migration in the present Aplahoué township also of the as very positive implications that negative. These implications are of economic, cultural and social order. Strategies of management of the migratory movements in the township are proposed through the suggestions around the actions of the state and partners à the development investing in the township.

**Keywords:** Aplahoué, migration of the human populations, determinants, socioeconomic implications

## Introduction

« En 2014, le département des affaires économiques et sociales des Nations-Unies prévoyait un taux de croissance mondiale de 3% et de 3,3% en 2015, alors qu'il était de 2,1% en 2013 » (ONU DAES, 2014, p.1). Selon ONU-habitat (2009, p.1), on estime que chaque semaine 3 millions de personnes dans le monde s'installent en ville. Les villes ont connu une forte croissance de migration ces dernières années. Selon un rapport de l'ONU sur l'urbanisation dans le monde, 2,5 milliards de personnes supplémentaires devraient vivre dans les zones urbaines d'ici 2050, d'où la nécessité de mettre en place un programme de planification urbaine et d'accorder une plus grande attention aux petites villes où vivent la majorité de la population. Selon le service des populations du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU « Aujourd'hui, 54% de la population mondiale vit dans les zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 66% en 2050 » (ONU DAES, 2014, p.1). Selon les projections de l'ONU, l'effet combiné de l'urbanisation croissante et de la croissance contribuera à une augmentation de 2,5 milliards de personnes supplémentaires dans les villes, dont 37% en Inde, qui a actuellement la plus grande population rurale, suivi par la Chine et le Nigeria. New Delhi, qui est actuellement la deuxième ville la plus peuplée du monde avec 25 millions d'habitants, devrait conserver cette place au moins jusqu'en 2030, où sa population devrait atteindre 36 millions (ONU DAES, 2014, p.2). Selon V. Piché (2013, p.161), ces mouvements se caractérisent par la temporalité et la circularité du processus de migration interne. La principale raison pour ces migrants est non seulement d'avoir une bonne satisfaction eux-mêmes mais aussi leurs familles au village du point de vue financière. « En Afrique sub-saharienne, où près de 50 % des personnes gagnent moins d'un dollar par jour » (PNUD, 2003, p.165), « la migration de travail est devenue un moyen de survivre pour plusieurs familles : La migration leur apparaît comme la seule manière d'autonomisation » (C. Daum, 1998, p.101). C'est pourquoi P. D. Fall (2008, p. 27) affirme que le lieu d'accueil est considéré comme un espace de travail qu'un espace de résidence. Tout au long de l'histoire de l'humanité, les mouvements migratoires n'ont cessé de se succéder et semble toucher tous les continents du monde. Ces migrations, lorsqu'elles ne sont pas forcées, résultent directement de la répartition inégale des richesses, qui pousse les personnes à aller là où sont ces richesses (H. Kombiéni, 2017, p. 9). Selon lui, la volonté et la capacité d'émigrer à l'étranger résultent à la fois de la personnalité et de la situation socioéconomique du candidat migrant, des circuits d'informations auxquels il a accès, des réseaux migratoires, des contextes politiques et économiques des pays d'origine et d'accueil et leurs rapports historiques. En effet il est certain que la distribution des hommes à la surface de la terre résulte pour d'énormes parties des grandes migrations qui se sont déroulées le plus souvent sur de longues périodes. Comme toute espèce animale, l'Homme se déplace continuellement dans l'espace. Ses déplacements ne sont pas aléatoires, ils sont dirigés par ses besoins et aspirations puis par le jeu des contraintes et des potentialités du milieu géographique dans lequel il vit. A cet effet, A. H. B. A. Seïdou (2015, p28) estime que de nouvelles destinations apparaissent à l'échelle infranationale car des migrants s'établissent dans les zones métropolitaines

internes plus petites. Fuyant les travaux forcés imposés par le régime révolutionnaire au Bénin dans les années 1970 les populations se dirigeaient vers l'ouest ; c'est le cas vers le Togo, Ghana et la Côte d'Ivoire où les travaux forcés n'avaient pas la même rigueur. Les migrations sont donc l'expression courageuse de la volonté qu'ont les individus de surmonter l'adversité pour mieux vivre et mieux se prendre en charge (Annan, 2006 cité par R. Médehouso, 2016, p.75). Aujourd'hui, les foyers, les trajectoires empruntés, et les caractéristiques des migrations ne sont plus exactement les mêmes. Les migrations sont dorénavant spontanées (ONU, 2016). Les situations socio-économiques de misère et de pauvreté sont les principales responsables des migrations (H. Kombiéni, 2017 p. 11). En dépit de l'amélioration de certains indicateurs, la situation sociale du Bénin reste nécessaire (PNUD, 2003, p.97). Selon le rapport mondial sur le développement humain de 2005, le Bénin est classé 162ème sur 177 pays évalués (PNUD, 2003, p.33). Il relève que « les catégories les plus touchées par la pauvreté sont les femmes », les artisans du monde rural, les orphelins, les enfants laissés, les personnes sans emplois puis les personnes handicapées. En 2007, on estimait à 8 053 690 le nombre d'habitants du Bénin, 10 dont un tiers vivait en dessous du seuil de pauvreté défini par ce pays, ce qui donne à penser qu'environ 50 % des Béninois vivaient avec moins de 1 dollar par jour, le seuil de pauvreté défini par les OMD au niveau international. L'indicateur de développement humain établi par le PNUD en 2007/2008 (indicateur composite renvoyant au revenu, à l'éducation et à la santé publique) classe le Bénin au 163e rang sur 177 pays. Le taux d'accroissement naturel relativement élevé à 3,5 %<sup>13</sup> explique le grand nombre de jeunes, puisque 47 % de la population béninoise a moins de 15 ans, 50 % entre 15 et 64 ans et 3 % seulement 65 ans ou plus. La plupart des évaluations récentes<sup>15</sup> de la capacité du Bénin à réaliser les OMD présentent un tableau mitigé. Elles révèlent la lenteur des progrès accomplis ces dernières années, et estiment que le Bénin n'atteindra sans doute pas certaines cibles (PNUD, 2008, p.27).

D'après les chiffres de l'ONU, « le nombre de migrants a presque doublé en 20 ans » (ONU DAES, 2014). « En 2005, dix-neuf millions (19 000 000) de personnes vivaient hors de leurs pays d'origine » (OCDE, 2005, p.109). Ces mouvements migratoires ne sont pas sans impact sur le développement du lieu d'accueil. Par ailleurs, le développement d'un milieu étant lié à sa société alors il est possible que toutes les activités menées par les migrants aient des influences sur les ressources mobilisées de la communauté. Malgré tout, dans la Commune d'Aplahoué on note un important flux migratoire dans ses Arrondissements ceci notifier par l'exode rurale en l'occurrence. La Commune d'Aplahoué bien qu'elle dispose des atouts liés au secteur primaire (l'agriculture, l'élevage et bien d'autres), il présente une forte possibilité d'échange commerciale grâce à sa proximité de la République Togolaise. Tous ces traits participent aux mouvements intenses si bien qu'il est nécessaire de chercher à savoir si ces derniers participent au développement ou non de la commune. La Commune d'Aplahoué connaît un important flux migratoire de population au départ et à destination des localités environnantes avec pour activité principale, le commerce de divers.

L'objectif de cette recherche est d'analyser les déterminants, tendances et implications socio-économiques de la migration des populations humaines dans la commune d'Aplahoué. Elle s'efforce ainsi d'apporter des éléments de réponses à la préoccupation principale qui est telle que : Quels sont les déterminants, tendances et implications socio-économiques de la migration des populations humaines dans la commune d'Aplahoué ?

## **1. Données et méthodes**

Il s'agit de la démarche utilisée pour aboutir à la collecte des données, leur traitement et à l'analyse des résultats. L'une des approches passe par la détermination de l'échantillon et de la population d'étude.

### **1.1. Échantillonnage**

L'échantillonnage étant le processus qui permet d'aboutir à la définition de l'échantillon et de sa taille, la présente recherche s'appuie sur différentes enquêtes de terrain menées dans la commune d'Aplahoué au cours du mois de septembre 2017. L'unité statistique utilisée est le migrant. La technique d'échantillonnage retenue est le choix raisonné. La population cible de cette recherche provient pour la plupart des localités de la commune d'Aplahoué et celle riveraine. Au total, 120 migrants ont été interviewés. La base de sondage est constituée d'hommes et de femmes de diverses nationalités et de divers horizons ayant effectué au moins une migration et dont la dernière réalisée date d'au moins six (6) mois. Dans le but de couvrir tout le secteur de recherche puis arriver à avoir une vue générale sur les migrations des populations dans la commune d'Aplahoué, la recherche s'est déroulée dans quatre Arrondissements où le phénomène est le plus remarqué sur les sept (7) que compte la commune. Les personnes questionnées sont entre autres les jeunes, les habitants résidents, les autorités locales (Maire, Chef d'Arrondissement, Chef du village), les responsables des ONG et autres associations puis diverses personnes impliquées dans la migration.

### **1.2. Données collectées et méthodes d'analyse**

La méthode utilisée pour la collecte des données est l'entretien individuel auprès des populations concernées à l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Les données collectées concernent entre autres : la situation des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué ; les déterminants et tendances des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué ; les implications socio-économiques des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué. Dans ce processus, l'analyse des données a permis d'apprécier et d'analyser les déterminants, tendances et implications socio-économiques de la migration des populations humaines dans la commune d'Aplahoué. Ainsi, pour analyser ces paramètres intervenant dans la migration, il a été utile de saisir les questionnaires dans le programme EPI Info 3.1 et de les exporter vers SPSS 16.1 pour l'analyse statistique.

## 2. Présentation géographique de la Commune d'aplahoue

La Commune d'Aplahoué est située entre  $6^{\circ}52'59''$  et  $7^{\circ}33'10''$  de latitude nord et entre  $1^{\circ}33'25''$  et  $1^{\circ}50'30''$  de longitude est. D'une superficie de 915 km<sup>2</sup> (Mairie d'Aplahoué, 2011), elle est limitée au Nord et au Nord-Est par la commune de Djidja, au Sud par la Commune de Djakotomey, à l'Est par la Commune de Klouékanmey, et la Commune d'Abomey, à l'Ouest par la République du Togo. Sur le plan administratif, la commune d'Aplahoué compte sept (07) Arrondissements dont Aplahoué, Atomey, Azovè, Dékpo, Godohou, Kissamey puis Lonkly (K. S. Adam, & M. Boko, 1993). Ces Arrondissements sont subdivisés en quatorze (14) quartiers de ville et cinquante-deux (52) villages. La figure 1 présente la carte de situation géographique et les subdivisions administratives de la Commune d'Aplahoué.

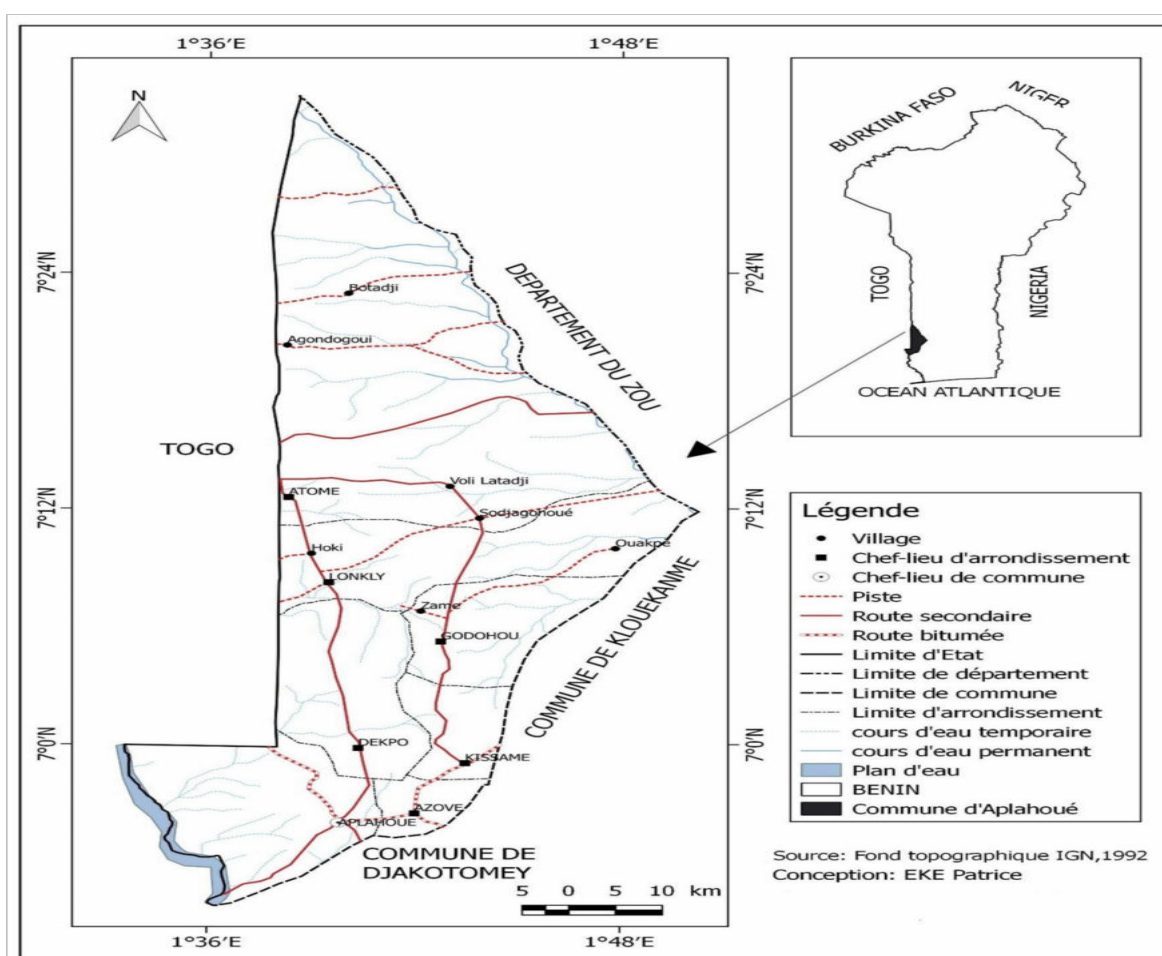


Figure 1 : Carte de situation géographique de la Commune d'Aplahoué

La figure 1 présente d'abord la position de la commune d'Aplahoué dans le Bénin. Elle montre également que le secteur d'étude fait corps avec la République Togolaise ce qui facilite un brassage entre les citoyens togolais et ceux de la Commune d'Aplahoué. Diverses données favorisent le développement de la Commune d'Aplahoué.



Sur le plan biophysique, il convient de dire que la commune d'Aplahoué est située sur le plateau d'adja ou plateau d'Aplahoué. Ce plateau est limité au Nord par le plateau de Lonkly et à l'ouest par le lac Ahémé. Il représente 35,47% du relief du département du Couffo. C'est un plateau sédimentaire du continental terminal qui fait suite au plateau cristallin. Il est d'altitude moyenne de 80m et légèrement incliné vers le sud où il se recorde de manière sensible à la dépression médiane des " Tchi " (Mairie d'Aplahoué, 2011). Quant aux sols, il faut retenir que la Commune d'Aplahoué dispose d'une variété de sols. Les sols dominants sont au sud de la commune, les deux grandes agglomérations : le doublet urbain Aplahoué-Azové qui s'étend sur le plateau, mais les deux villes sont séparées par un cours d'eau permanent (Dokomey) marqué par une assez forte déclivité de part et d'autre de son lit. Un peu vers le centre on a le bassin versant de Dékpo. La commune d'Aplahoué jouit d'un climat de type subéquatorial caractérisé par de faibles écarts de température avec une moyenne de 27°C sur l'année (monographie de la Commune d'Aplahoué). Le réseau hydrographique de la Commune d'Aplahoué est principalement constitué de deux cours d'eau. On y rencontre le fleuve Mono, situé à l'extrême ouest de l'arrondissement d'Aplahoué et qui sert de limite naturelle entre la Commune et la République du Togo ; puis le fleuve Couffo dans l'Arrondissement d'Atomey. En outre, il faut signaler la présence dans la commune de nombreux plans d'eau constituant un potentiel non négligeable en matière de ressources en eau utilisable pour les activités agricoles. Ces plans d'eau sont situés pour la plupart dans les arrondissements d'Aplahoué, de Godohou, de Lonkly, de Kissamey et d'Atomey (S. K. Adam et M. Boko, 1993).

Sur le plan humain, la Commune d'Aplahoué compte 171 109 habitants (INSAE/RGPH, 2013) soit 79 678 hommes et 91 431 femmes réparties dans sept (7) arrondissements. C'est une commune cosmopolite dominée par l'ethnie Adja qui fait environ 92,7 % de l'ensemble de la population, les Fon 4 % ; les Peulhs 2% ; les Yoruba 1 %. Le graphique décrit la répartition ethnique de la population. La vie religieuse des habitants de la commune d'Aplahoué est dominée par la religion endogène (56%), le Christianisme (39%), l'islam (2%) et autres (3%) selon le RGPH4 (INSAE, 2013). L'économie de la Commune d'Aplahoué est assez dynamique avec un taux d'activité de la population estimée à 80 %. Bien que l'agriculture soit la principale source de richesse, elle n'emploie que 40 % de la population active qui se trouve plus concentrée dans le commerce (36,40 %). Dans les différentes branches de l'économie locale, les acteurs opèrent presque tous dans le secteur informel. Avec les récents efforts de diversification et notamment la promotion du riz pluvial, cette culture connaîtra un accroissement certain grâce aux partenaires présents dans la valorisation du potentiel hydro agricole de la commune. Enfin, la Commune d'Aplahoué a régulièrement enregistré le départ massif et l'arrivée des populations depuis toujours (Mairie d'Aplahoué, 2011).

### 3. Résultats

Les principaux résultats obtenus sont organisés autour de la situation des migrations des populations humaines dans la commune d'Aplahoué ; des

déterminants et tendances des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué ; et des implications socio-économiques des migrations des populations humaines dans la commune d'Aplahoué.

### ***3.1. État de la migration des populations dans la Commune d'Aplahoué***

Le départ des populations dans la commune d'Aplahoué vers l'extérieur se manifeste de deux façons. Les mouvements internes concernant les déplacements momentanés ou de manière définitive des populations à l'intérieur du pays et les mouvements externes qui se manifestent entre le Bénin et les pays de la sous-région ouest africaine. Cela concerne entre autres l'exode rural ; l'exode rural-rural, l'exode scolaire et professionnel et de la migrations internationales.

#### *-Exode rural*

Avec près de 25% des migrants dans la Commune d'Aplahoué vont dans les villes comme Lokossa, Cotonou, Parakou, Porto-Novo pour être en possession facile des biens et matériels pouvant leurs favoriser une meilleure condition de vie. La commune étant à 80 % rurale, elle ne dispose pas « les mêmes potentialités économiques que certaines communes du Bénin ». En effet, la catégorie des migrants est dominée par la couche juvénile (les enfants, scolarisés ou non).

#### *-Exode rural-rural*

Il se manifeste par le mouvement de populations rurales vers les zones où les terres sont fertiles. Ce type d'exode se pratique par les agriculteurs surtout dont les espaces cultivables sont pauvres. Pour ce cas d'émigration la commune d'Aplahoué enregistre 18% des départs de populations vers les autres communes du Bénin en général et en particulier les villages voisins. C'est le cas de certains cultivateurs rencontrés à Voly-Latadji dans l'Arrondissement d'Atomey qui ont quitté le village de Lagbavé dans l'Arrondissement de Dékpo pour une facilité de terrain agricole fertile pour la production agricole. Cet exode affecte surtout les populations paysannes. A leurs arrivés dans les zones voisines ils demandent des terres cultivables auprès des autochtones pour exercer leurs activités.

#### *-Exode scolaire et professionnel*

« L'exode scolaire et professionnel est le déplacement des jeunes d'une zone rurale vers des villes pour poursuivre leur étude ou pour apprendre ou encore pour exercer un métier. Cet exode concerne les enfants, les jeunes et aussi bien des adultes. Certains parents restés au village envoient leurs enfants auprès de leurs frères ou amis pour être scolarisés à cause du manque d'écoles et d'enseignants qualifiés dans beaucoup de villages de la commune d'Aplahoué. Les enquêtes ont révélé que près de 20 % des enfants des ménages ciblés par l'étude vont fréquenter ou apprendre un métier en dehors de la Commune d'Aplahoué ». Le tableau I donne une idée de cette répartition.

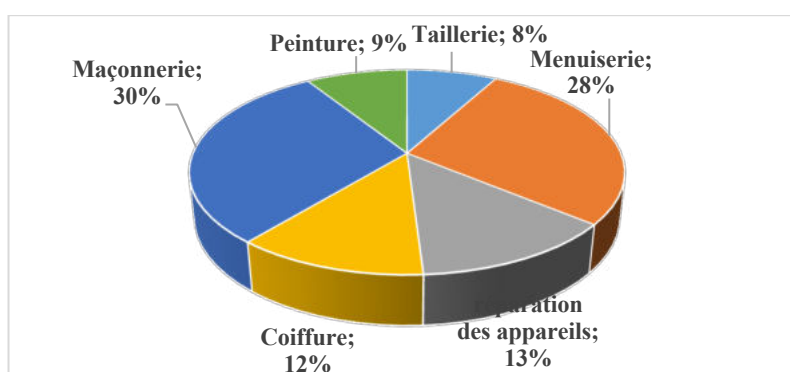
Tableau I : Répartition des enfants par ménages

Nombres de ménages	Nombres d'individus	Nombres d'enfants	Scolarisés et scolarisables	Envoyés hors de la Commune
150	850	500	328	60

Source : Enquête de terrain, septembre 2019

A la lecture du tableau I, il convient de dire que la commune d'Aplahoué ne dispose pas suffisamment d'écoles techniques et professionnelles alors que beaucoup de parents orientent leurs enfants vers ces enseignements qui leur portent espoir. Aussi, elle ne dispose pas d'enseignants qualifiés en nombre suffisant pour donner les formations adéquates aux enfants. Par ailleurs, la Commune d'Aplahoué ne dispose pas beaucoup d'écoles privées du second cycle où les enfants peuvent continuer leurs études après le BEPC. Les quelques rares écoles privées du second cycle qui existent dans la commune, sont peu fonctionnelles et regroupées dans le centre-ville. Alors la plupart des élèves et parents d'élèves choisissent les collèges d'enseignement général ou technique et professionnel dans les villes de Bohicon, Lokossa, Sékou et de Cotonou. Une autre raison de cet exode est le non existence d'universités publiques ou privée dans la commune où les élèves et étudiants peuvent poursuivre les études après le Baccalauréat. Pour cela, tous les élèves qui ont obtenu leur Baccalauréat et qui désirent continuer leur étude se rendent à Cotonou, Abomey-Calavi, Bohicon, Lokossa, Porto-Novo, Parakou etc. À côté de ce type de migration scolaire, on note également celui à caractère professionnel. Ne voulant pas trop certains problèmes des milieux ruraux beaucoup de jeunes préfèrent aller en ville pour apprendre un métier. Les métiers qui attirent ces jeunes sont surtout la taille, la coiffure, la menuiserie, la maçonnerie, l'imprimerie, la réparation des appareils frigorifiques, la peinture, etc. La figure 2 montre la répartition des jeunes par métier.

Figure 2 : Répartition des jeunes suivant les types de métiers



Source : Travaux de terrain septembre 2019

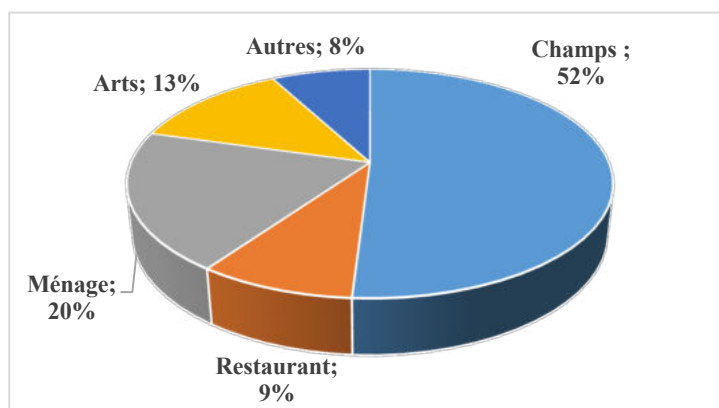


La figure ci-dessus montre les diverses proportions de répartition des jeunes par métier. On note que les jeunes exercent mieux la maçonnerie que la tailleurie et les autres qui viennent par la suite.

#### *-Migrations internationales*

Les migrations internationales dans la commune d'Aplahoué connaissent un très important développement comme les migrations nationales. Par ailleurs, le degré économique élevé de plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana constitue une fondamentale raison des déplacements des jeunes sans limite que nous rencontrons dans la commune d'Aplahoué. Dans les sept arrondissements où nous avons mené nos enquêtes, plusieurs personnes surtout les jeunes font des déplacements vers les pays précédemment cités. Mais il est à noter que depuis plus d'une dizaine d'années, c'est au Nigeria que la plupart de jeunes vont faire les travaux champêtres d'une part et en Côte d'Ivoire d'autre part pour la préparation des boissons à base du cacao. Du fait des avantages qu'ils gagnent à l'étranger, « ces populations de la commune continuent leur aventure vers le Nigeria pour satisfaire à leurs besoins fondamentaux. Ces jeunes gens (garçons et filles), adultes (hommes et femmes) travaillent pour la plupart dans les champs de manioc, de maïs de sorgho et des plantations (canne à sucre, caféier...) dans les ménages et bar restaurant pour ce qui concerne les filles et les femmes. D'après les analyses des recherches, il est remarqué qu'une importante proportion de personnes travaille dans les champs et une petite proportion dans les autres secteurs ». La proportion des migrants internationaux par secteur d'activité se présente comme l'indique la figure 3.

Figure 3 : Répartition des migrants par activité



Source : Travaux de terrain, septembre 2019

Cette figure nous montre que les travaux champêtres occupent  $\frac{1}{2}$  environ des activités menées par les émigrants au Nigeria. Viennent ensuite les travaux de ménage  $\frac{1}{5}$  des activités qu'ils mènent, ensuite viennent respectivement les travaux d'Arts, restauration et autres. Ce taux élevé des émigrants exerçant les travaux champêtres se justifie par leurs habitudes à cultiver la terre dans leurs respectives localités puis en plus de cela le coût élevé des produits qu'ils sèment comme les tomates, le piment, la banane etc. Il faut noter qu'il existe d'autres

formes d'émigration qui concernent surtout les déplacements en direction des pays de la sous-région et de l'Afrique centrale. Parlant d'immigration, il s'agit de l'arrivée des populations étrangères dans la commune pour des raisons données. Même si ce deuxième aspect de la migration n'a pas trop évolué que le premier, il se manifeste suivant deux formes dans la commune d'Aplahoué à savoir : l'immigration commerciale et professionnelle ; puis l'immigration pour des raisons administratives.

#### *-Immigration commerciale et professionnelle*

Dans la commune d'Aplahoué, presque dans tous les Arrondissements il est remarqué la présence de cette forme d'immigration. Ainsi depuis plusieurs années, on assiste à l'installation des étrangers dans la Commune pour des raisons commerciales et professionnelles. IL s'agit principalement des nationaux venus de divers horizons et des internationaux venus des pays voisins. Parmi ceux-ci nous avons les Nigériens, les Nigérians et autres. Ces derniers mènent principalement des activités comme la vente des tissus, chaussures, pièces (cas des Ibo), etc.

#### *-Immigration pour des raisons administratives*

Venus de plusieurs départements du Bénin, la commune d'Aplahoué enregistre plusieurs installations d'immigrant du point de vue administratif. Ils exercent en majorité la fonction d'enseignant, la santé etc. Plusieurs d'autres sont présents à cause de la gendarmerie. Ces nationaux après plusieurs années d'exercice de leur fonction finissent par s'installer pour ne retourner chez eux que pendant les vacances ou la retraite. Les migrations de populations connaissent effectivement une croissance depuis ces dernières années. Le chapitre suivant nous fera part des causes fondamentales et les effets socioéconomiques de cette évolution du phénomène sur le développement de la commune d'Aplahoué.

### **3.2. Déterminants et tendances des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué**

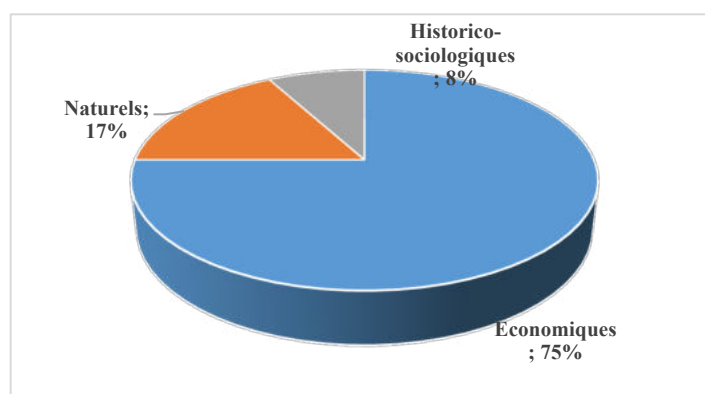
#### *- Déterminants des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué*

Diverses causes sont à l'origine des migrations des populations dans la **Commune d'Aplahoué**. Ces migrations ne sont pas sans effets sur le niveau de développement de la Commune.

#### *-Causes des migrations des populations dans la commune d'Aplahoué*

Les migrations de populations humaines se renforcent davantage du fait de plusieurs mobiles. Il est principalement mis en exergue dans cette recherche des causes liées aux facteurs naturels et humains. Les facteurs naturels ont rapport avec les composantes de l'environnement comme le sol la végétation le sol etc. Quant aux facteurs humains, ils sont composés des hommes et leur interaction, leurs activités. Au nombre de ces facteurs nous avons les facteurs économiques (75 %), historico-sociologique (8 %) puis naturels (17 %). La figure 4 présente en proportion les différents facteurs.

Figure 4: Répartition proportionnelle des facteurs de migration des populations

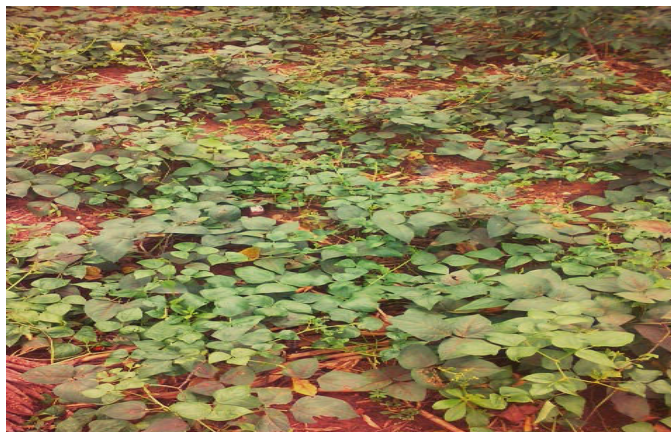


Source : Travaux de terrain, septembre 2019

Les facteurs économiques qui font que les jeunes se déplacent dans la commune se rapportent aux faibles revenus de la population. A cela, s'ajoutent le chômage et la précarité de l'emploi qui font que les jeunes sont contraints de partir vers d'autres horizons (Ghana, Cote d'Ivoire, Nigéria). Cette situation constitue des facteurs explicatifs pour le massif départ des populations de la Commune d'Aplahoué pour une meilleure condition de vie. Pour ce qui concerne les facteurs éducationnels et administratifs, les migrants ont commencé par faire leurs entrées dans la Commune d'Aplahoué depuis la période coloniale dès la création des premières écoles dans la Commune. Au départ, Aplahoué ne disposait pas d'enseignants pour une éducation de qualité. Ainsi, des enseignants venaient d'autres communes tels que : Lokossa, Abomey, Ouidah et autres. Après plusieurs années de carrière d'enseignement, ces enseignants ont pris goût au métier et ont réussi à faire leur intégration à la vie socioculturelle. En conséquence, ils ont choisi de séjourner désormais au sein de la commune. Tels les enseignants, des agents de santé, les agents des forces de sécurité et autres acteurs vivent la même situation. Outre leur métier d'origine respectif qu'ils exercent, ils s'adonnent respectivement à l'agriculture de case pour l'autosuffisance alimentaire.

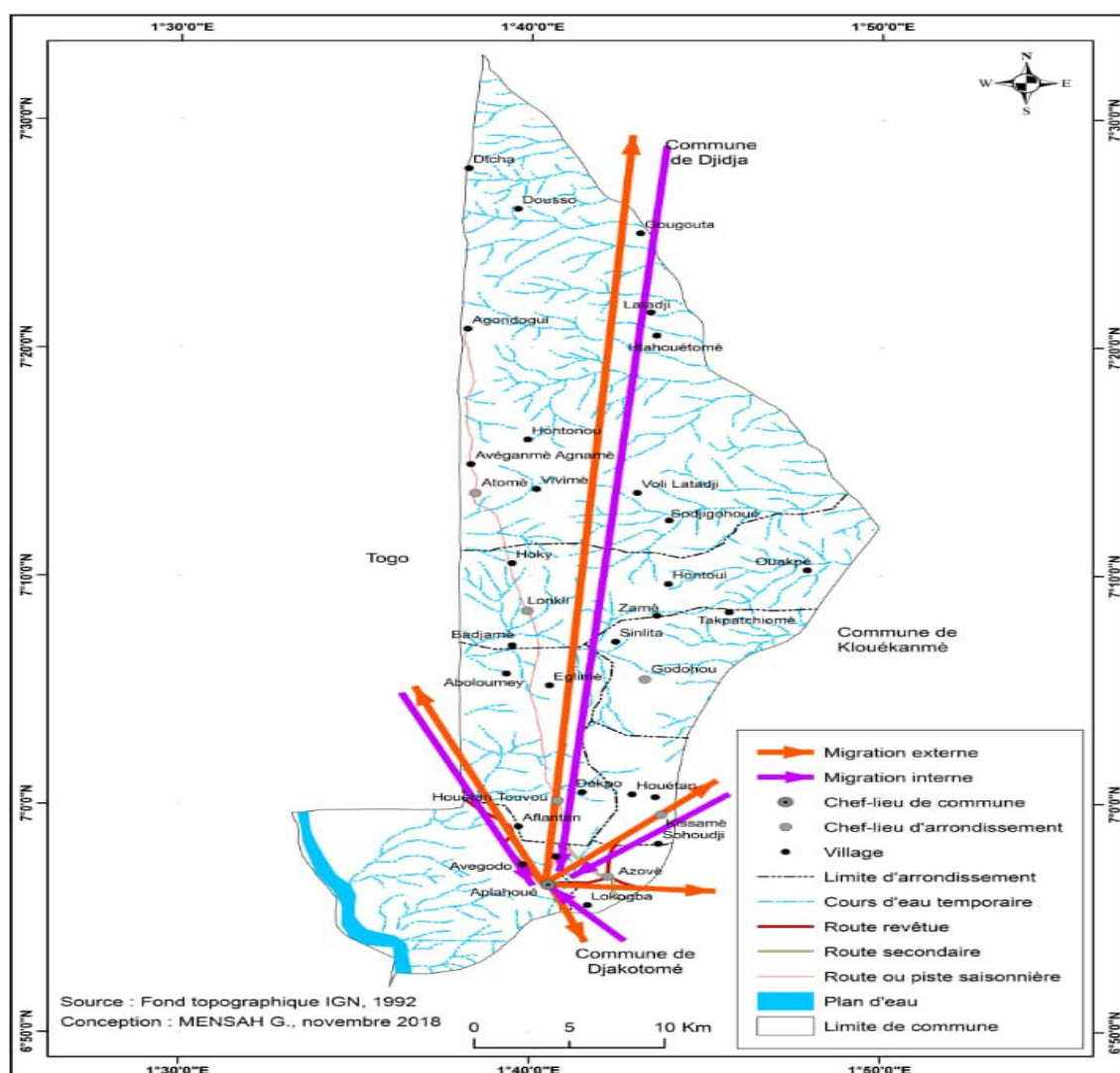
Quant aux facteurs naturels, il faut dire qu'ils sont essentiellement liés au non-productivité agricole. En effet, l'agriculture étant extensive et combiné au climat du milieu, elle induit une rapide minéralisation des matières organiques qui deviennent rares dans le sol et n'arrive plus à soutenir la production agricole quelques années seulement après défrichement aussi avec l'action conjuguée de la déforestation. C'est le cas de la photo 1 qui après deux mois environ de semence, les feuilles du haricot ne fleurissent pas.

Photo1 : Champ de haricot d'un cultivateur à Dékpo



Prise de vue : Eké, septembre 2019

Cette image montre l'aspect d'un champ de haricot. Il faut noter que le rendement selon les informations du propriétaire serait minime si on devait avoir. C'est alors une raison fondamentale pour le cultivateur d'aller en ville où dans d'autres pays pour travailler et subvenir aux besoins vitaux de sa famille. Ainsi une mauvaise succession des récoltes démotivent les agriculteurs et ils se cherchent ailleurs. Enfin, les facteurs historico-sociologiques ont énormément contribué à la mobilité des populations de la Commune d'Aplahoué. En effet, entre temps, il était dit par ignorance que les causes des migrations des populations étaient uniquement liées aux guerres, aux épidémies, aux maladies contagieuses, etc. Mais, il est noté que le départ des populations est aussi provoqué par l'attrait de la ville. Les impressionnants récits de ceux qui vivent dans les villes et maintenant le contact avec la famille restée au village, donne l'impression que l'eldorado se trouve en ville et cela faisait accroître les départs. De plus, certains jeunes supportent mal les règles de vie imposées par la tradition et l'insertion des jeunes dans les couvents. Tous ces facteurs contribuent au départ des jeunes vers les villes ou d'autres lieux où ils pensent trouver mieux à faire pour gagner leur vie. Les milieux urbains généralement attractifs offrent aussi la possibilité de trouver du travail, dit-on. En outre, d'autres déterminants influencent les mouvements migratoires des populations de la commune. Ces déterminants sont entre autres liés à la pauvreté des parents, au décès précoce des parents, à l'échec scolaire répétitif, à l'absence d'opportunités et de réussite, à l'absence ou au défaut de repères pour les jeunes, à la précarité de la vie dans le milieu de vie, à la réussite scolaire entraîne également la possibilité de partir et de continuer ailleurs, parfois hors du territoire d'origine du migrant. A cela, il faut ajouter d'autres logiques qui renforcent les mouvements migratoires. Cela concerne la mobilité de survie ; la mobilité professionnelle ; mobilité d'ascension sociale et de la mobilité éducative. La migration des populations dans la commune d'Aplahoué s'observe à travers l'émigration et l'immigration. La figure 5 met en exergue les flux de population dans diverses directions.



**Figure 5:** Flux des mouvements migratoires de la commune d'Aplahoué

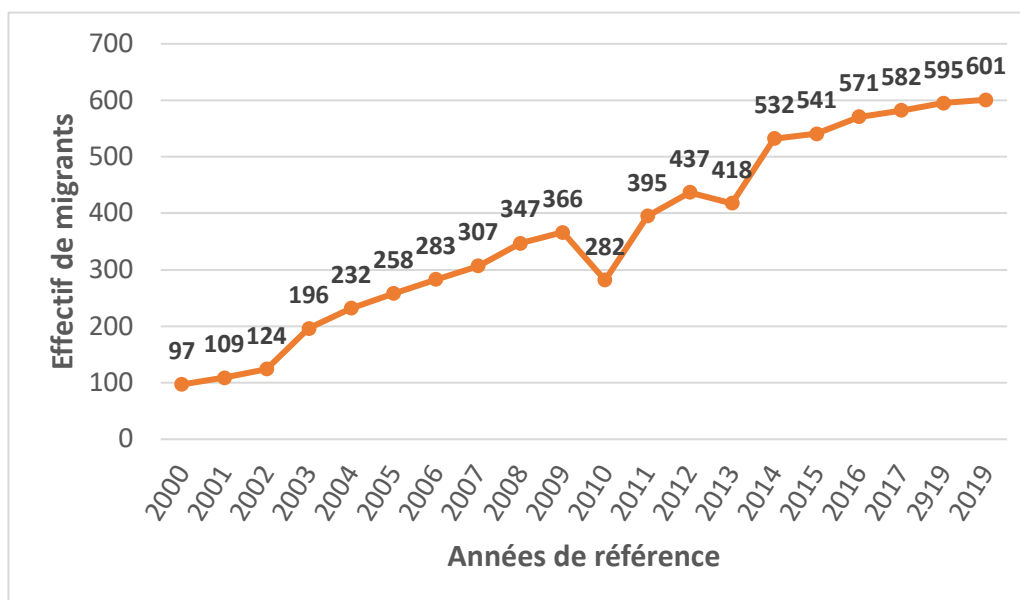
*-Tendances des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué*

La variabilité et l'évolution des flux migratoires au sein de la commune d'Aplahoué sont liés à la forme de peuplement de la commune. En effet, l'installation des populations et des groupes socio-culturels à Aplahoué a été progressive et les flux varient d'une année à une autre. Cet afflux des populations quelle que soit leur origine vers la commune d'Aplahoué est lié à la crise des années 1990 ayant causé une famine extrême dans la plupart des pays de la sous-région. Les populations de diverses nationalités ont donc trouvé mieux de quitter leur territoire d'origine pour rechercher un mieux-être ailleurs. La commune d'Aplahoué a été l'une des destinations des différentes populations. Ainsi, depuis l'an 2000, les estimations obtenues auprès des responsables de la Mairie et de l'Association des ressortissants des étrangers à Aplahoué précisent que les étrangers se sont progressivement installés dans la commune d'Aplahoué. Les flux de ces populations ont connu une croissance passant de 2,40% en 2000 au



double en 2003 puis à 12,49% en 2012, comme l'indique la figure n°6 exprimant cette croissance en valeur absolue.

Figure 6 : Évolution de l'immigration dans la commune d'Aplahoué



Source : Enquête de terrain, 2019

De la lecture de cette figure, on remarque que cette proportion a tendance à s'accroître dans le temps à partir de l'année 2000. Ces chiffres constituent un indicateur de présence de populations non autochtones dans la commune d'Aplahoué depuis la période de référence, c'est-à-dire l'année 2000. Bien qu'il s'agisse de simples estimations, ces chiffres donnent une comparaison de l'évolution des flux des populations étrangères dans la commune d'Aplahoué. Avec une évolution pareille, la tendance migratoire de l'immigration à Aplahoué doit atteindre incontestablement 800 personnes en 2020. Ce qui est important à côté des autres nationalités résidant dans la ville de Parakou

### 3.3. Implications socio-économiques des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué

Les mouvements de population dans la Commune d'Aplahoué ont une importance significative sur le développement local. Cela se fait sentir à travers l'émigration et l'immigration.

#### -Contribution de l'émigration au développement de la Commune d'Aplahoué

L'émigration des populations de la Commune d'Aplahoué assure un avantage non négligeable à son développement. Cet avantage concerne plusieurs secteurs dont notamment le secteur de l'éducation et le secteur de l'économie. Il n'est pas question d'ignorer les apports positifs considérables que l'émigration favorise pour les populations. Sur le plan éducatif, la plupart des

arrondissements sur lesquels porte la recherche, disposent de peu d'infrastructures scolaires et sociocommunitaires pour garantir la formation professionnelle et l'instruction des jeunes et élèves. De ce fait, plusieurs jeunes et élèves sont envoyés dans les villes et agglomérations où existent des structures plus performantes de formation. En effet, soucieux de la qualité de l'enseignement de leurs enfants, certains parents préfèrent s'installer ou envoyer leurs enfants dans des établissements privés ou publics des grands centres urbains où sont concentrés la plupart des meilleurs formateurs du pays. De même, certains jeunes déscolarisés ne trouvant pas sur place les carrières qu'ils ambitionnent embrasser sont donc obligés de s'orienter vers les villes pour se faire former. Il s'agit en l'occurrence des formations dans les métiers comme plans bâtiments, mécanique, menuiserie, plomberie, vitrerie, etc. C'est ainsi que l'on dénombre d'importants ressortissants de la Commune d'Aplahoué à l'intérieur comme à l'extérieur du Bénin. La photo 2 présente un module de salle de classe offert par un opérateur économique qui de retour des États-Unis d'Amérique constate un manque de salle à l'École Primaire Publique (EPP) de Hévi dans l'Arrondissement d'Atomey.

Photo 2 : Un module de salle de classe à l'EPP Hévi don d'un opérateur économique.



Prise de vue : Eké ; Octobre 2019

La diaspora de la Commune d'Aplahoué constitue aujourd'hui un atout considérable pour le développement local. Cette diaspora est constituée de médecins, professeurs, entrepreneurs, hommes d'affaire, commerçants, etc. De ce fait, l'émigration a contribué énormément à la formation et à l'instruction des jeunes de la Commune d'Aplahoué qui aujourd'hui sont des cadres nationaux et internationaux. Cette situation constitue un atout pour le développement intégré de la commune et de ce fait, des candidats à l'émigration s'augmentent considérablement. En outre, plusieurs ressortissants de la commune sont revenus avec des moyens qu'ils investissent dans la création des ateliers de formation et des centres de formation professionnelle des jeunes et adultes. Ces centres sont toujours aujourd'hui fonctionnels. C'est l'exemple du centre de formation de couture d'un émigrant d'Atomey qui accueille de nombreux apprentis et ouvriers chaque année. En outre, l'émigration apporte une part

substantielle dans la croissance économique de la Commune d'Aplahoué. En effet, les émigrés investissent dans leur milieu d'origine dans des constructions d'habitations de logements personnels et des locations, d'achat de motos, de parcelles et domaines, d'installation des boutiques ou supermarchés, d'installation de petites entreprises. Ces investissements accordent soit le prestige soit le profit relatif à l'argent qui renforce le développement de la Commune d'Aplahoué. Les migrations de populations impactent de façon positive sur le développement de la Commune d'Aplahoué. Elles contribuent donc à l'épanouissement des différentes couches sociales qui cohabitent. En outre, les moyens mobilisés participent à la réduction des souffrances des populations et facilitent la communication entre les villages. En effet les femmes dont les maris ont migré exercent les activités génératrices de revenu comme la vente de divers produits de transformation agricole (gari, haricot, etc.), l'eau glacée, les cartes de recharge, etc. L'émigration révèle donc être l'un des moyens importants de lutte contre la pauvreté. La photo 3 présente la construction d'une villa à Azovè pour son logement.

Photo 3 : construction d'un émigrant à Azovè



Prise de vue : Eké, septembre 2019

La photo<sub>4</sub> présente la construction d'un émigrant qui de son retour a jugé bon de construire une villa se servant de ça et de sa famille pour l'hébergement. Tout ceci n'est seulement pas son bien mais celui de la localité et de la Commune entière pour le changement physique. La photo 4 présente l'étalage d'une femme vendeuse de divers à Kissamey.

**Photo 4** : Etalage d'une bonne dame vendeuse de divers à Kissamey



Cette photo présente le lieu de vente d'une femme dont son mari a migré. Elle gère les ressources que son mari l'envoie pour subvenir aux diverses situations de la famille

*-Contribution de l'immigration au développement de la commune d'Aplahoué*

L'immigration des populations dans la commune d'Aplahoué assure un avantage appréciable à son développement. En effet, l'immigration favorise la constitution des groupes socioculturels. De ce fait, dix-sept (17) associations ou organisations sont mises sur pied pour le développement. En outre, la Commune d'Aplahoué est fortement influencée par la composition, très diversifiée des immigrants. La diversité culturelle touche essentiellement les habitudes vestimentaires, l'habitat, la danse, les habitudes culinaires, etc. Les habitudes vestimentaires nouvelles introduites dans la Commune d'Aplahoué par les immigrants concernent surtout les boubous, les tenues « Boba » et « Gobi » qui proviennent respectivement de la région nord et yoruba du Nigeria. Enfin, les échanges commerciaux sont dominés par le petit commerce et des divers puis par installation sur le marché local. Des échanges se font entre les pays limitrophes comme le Togo, le Nigéria, le Niger, etc. « Les étalages renferment surtout les produits de consommation de première nécessité et importés comme le sucre, le lait, les produits pharmaceutiques. Ces immigrants sont encore présents sur les marchés de la Commune tels que le marché d'Azovè, Atomey, Kissamey et autres. En plus de ces immigrants nationaux, s'ajoutent les internationaux qui sont les Zerman du Niger, les Ahoussa et les Ibo du Nigéria qui se spécialisent dans le commerce des tissus, des pièces détachées, des plastiques, etc. ». Certains d'entre eux se déplacent de village en village pour écouler leurs marchandises comme l'indique la photo 5.

Photo 5 : Vente des pièces détachées



Source : Enquête de terrain, Avril 2019

Malgré les énormes avantages qu'offrent les migrations des populations dans la Commune d'Aplahoué au développement de la Commune, il n'est pas resté sans inconvénients sur ce développement.

### ***3.4 Conséquences des mouvements migratoires sur le développement de la Commune d'Aplahoué***

La tendance à l'émigration concerne les jeunes et prive la Commune d'une population dynamique. La population restante n'est que des vieux et des petits moins de dix ans. En effet comme surtout le départ prend assaut sur les jeunes la population agricole vieillit, les meilleures terres sont vendues aux paysans voisins. De plus on assiste à la création de nouvelles inégalités entraînant ainsi un déséquilibre social. Le non-respect de la hiérarchie dans les villages par émigrants du fait qu'ils ont en leur possession de l'argent qui les font glorifier n'importe où ils sont. Ils laissent souvent derrière eux une masse importante de charge aux parents qui sont restés au village. Les femmes et les enfants sont abandonnés sans aucune mesure de sécurité. Il ressort souvent de ces faits d'énormes divorces qui s'enregistrent.

### ***3.5. Perspectives d'amélioration de la situation migratoire***

Plusieurs stratégies sont envisageables pour une meilleure gestion des conséquences des migrations des populations humaines profitables à la commune d'Aplahoué. Il s'agit de mécaniser l'agriculture pour l'augmentation de la production agricole; de concentrer les investissements et infrastructures de la commune beaucoup plus dans la formation, l'alphabétisation des jeunes et dans l'éducation par l'octroi de bourses d'étude à l'étranger ; de créer des cercles de retrouvailles afin de faciliter un brasage entre les populations de ladite



commune ; de sensibiliser les jeunes sur la nécessité de prendre conscience de la gravité d'abandonner leur localité pour aller enrichir les autres

#### 4. Discussion

La situation des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué révèle une avalanche d'émigration faite d'exode rural, d'exode rural-rural, d'exode scolaire et professionnel et de migration internationale, puis d'immigration faite essentiellement d'immigration commerciale et professionnelle et d'immigration pour des raisons administratives. C. Daum (1998, p.105), F. Gendreau et O. Merabet (2007, p. 51) puis O. J. IGUE (2008, p. 112), soutiennent cette idée et affirment que la migration est pour le migrant, la seule stratégie possible d'autonomisation. A. A Afolayan. (2001, p.17) renchérit cette idée en soutenant que la décision de migrer pour un individu est d'ailleurs souvent le résultat d'une stratégie familiale pour maximiser les revenus. Pour ce qui concerne les déterminants et tendances des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué, ils mettent en relief dans cette recherche les facteurs naturels, les aspects économique et administratif, puis les aspects historico-sociologiques. Outre ces déterminants, ceux sociodémographiques sont considérés. B. Diatta (1990) cité par L. Agodo (2009, p. 11) approuve ces déterminants en estimant que le départ de ces ressources humaines constitue une grave perte aux plans économique, culturel et politique pour les pays du Sud et vient accentuer l'appauvrissement des habitants. Pour les aspects économiques, les investissements et les échanges de toute sorte interpellent C. Daum (1993), X. Greffe (2002, p. 79) et N. Harris (2002, p.112) pour qui, les échanges ou transferts culturels ne sont pas toujours considérés comme positifs bien qu'ayant souvent une influence positive déterminante dans la vie des populations des pays d'origine (C. Daum, 1993, p.14).

En ce qui concerne les implications socio-économiques des migrations des populations humaines dans la Commune d'Aplahoué, il convient de dire que la migration a des impacts aussi bien positifs que négatifs sur le milieu de destination. Les implications sur le milieu d'origine sont d'autant importantes que les investissements révèlent l'existence et l'importance des migrants. Ce choix d'investir place ces migrants en concurrence plus ou moins directe avec les autorités publiques locales et les chefs de villages, puisque des réalisations parallèles d'infrastructures d'initiatives privées s'observent. C'est dans cet ordre d'idées que P. Lavigne. Delville. (1991, p. 121), remarque que les actions communes sont souvent rares qu'on assiste à une prolifération désordonnée de réalisations d'infrastructures.

#### Conclusion

La recherche menée se veut un apport à une meilleure connaissance du phénomène de migration des populations et de leurs importances socio-économiques dans la vie des populations de la Commune d'Aplahoué. Au Bénin

plus particulièrement dans la commune d'Aplahoué ce phénomène se justifie par les caractéristiques géographiques d'une part et d'autre part les caractéristiques socio-économiques qui entraînent son développement. Un nombre important de jeunes ruraux quittent la campagne pour s'installer dans les villes du Bénin ou l'extérieur du pays. Malgré que les populations ne fassent que considérer l'aspect néfaste de ce phénomène, il regorge d'énormes avantages non négligeables dans la commune d'Aplahoué. Dans l'analyse des faits, il ressort que l'accélération de l'urbanisation et le développement de l'habitat dans la commune sont indissociables du phénomène migratoire ayant participé au déclin du secteur agricole. Ces revenus ont introduit de nouveaux modes de vie des populations. En effet ce qui est une caractéristique essentielle de l'émigration dans les villages, l'architecture des maisons, qui ne sont rien d'autre qu'une transposition des modèles architecturaux des pays d'accueil modifiant ainsi le paysage des campagnes. L'étude révèle de plus que les envois de fonds des travailleurs migrants sont une réponse immédiate et directe aux nécessités des familles restées au village ceci notamment en cas de crise. Ils financent l'économie nationale. Les autochtones des localités de la Commune vont dans les villes en plus du capital, ils se font former dans des centres plus performants que les leurs, et pour des raisons psychologiques. Ces autochtones qui quittent la commune constituent par ailleurs un frein pour le développement local d'une part, mais aussi sont une force ou un avantage considérable pour le développement de la Commune d'Aplahoué. Ce phénomène qui marque l'histoire et la population est encore chargée de préjuger, les migrations continuent à engendrer d'énormes problèmes que ce soit pendant les voyages (maladie, arnaque, mort etc.) ou lors des séjours dans les pays d'accueil. Ainsi au terme de ce travail diverses stratégies sont développées pour l'éradication du phénomène.

### Références bibliographiques

- Adam, K. S. & Boko, M. (1993). Le Bénin. Edition Edicef-Cotonou SODIMAS, 93
- Afolayan, A. A. (2001). Issues and Challenges of Emigration Dynamics in Developing Countries. *International Migration*, 39(4), pp. 5-38.
- Agodo, L. (2009). Les migrations de populations dans la commune de Savalou : Impacts socio-économiques, Mémoire de maîtrise en géographie, FLASH, UAC, 101p.
- Daum, C. (1993). Immigration et développement. Dossier, *Hommes & Migrations*, n°1165, Paris, Karthala, pp. 6-10 et pp.13-18.
- Daum C. (1998). *Migration et Développement*, vol 6, No 32 mars avril, pp.99-110.
- Fall, P. D. (2008). Migration, emploi et développement durable au Sénégal. Institut fondamental d'Afrique Noire, Université Cheick Anta Diop de Dakar, 69 p.

- Gendreau, F. & Merabet, O. (2007). Les questions migratoires au Mali : valeurs, sens et contresens, Rapport de mission ; Bamako de 08 Octobre à 14 Novembre 2006.
- Grefe, X. (2002). Le développement local, Paris, l'aube DATAR, Bibliothèque des territoires, 200
- Harris, N. (2002). Thinking the unthinkable: the immigration myth exposed London, I.B. Tarsi, 183
- Igue, O. J. (2008). Les Béninois de la diaspora : cas du Ghana, de la Cote d'Ivoire et du Gabon, Cotonou ; Imprimerie ATG 224p
- Insae, (2013). « Recensement Général de la population et de l'habitation », DED, MPD, Cotonou, 35 p.
- Kombieni, H. (2017). Tendances, déterminants et implications socio-économiques de la migration des Nigériens à Parakou. 2017. In Revue de géographie du LARDYMES, Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, 19, 1-14.
- Lavigne Delville, P. (1991). Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements, Karthala, Paris, 117-139.
- Mairie d'Aplahoué (2011). Plan de Développement Communal, Aplahoué, MDGL, 236
- Medehouso, R. (2016). Migration dans la commune de Djakotomey : Etat des lieux et importance socio-économique, Mémoire de maîtrise en géographie, FLASH, UAC, 103
- Piche, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs, Dans Population, 1(68),153-178
- Seïdou, A. H. B. A. (2015). Impacts socio-économiques des mouvements migratoires dans l'arrondissement d'Ikpinlè (commune d'Adja-Ouèrè), Centre Universitaire de Porto-Novo/Bénin - Maîtrise en Géographie option Humaine et Économique, 78

### **Autres**

- OCDE, (2005). Migration, transfert de fonds et développement. OCDE, 386p
- ONU DAES, (2014). Rapport sur les perspectives de l'urbanisation, ONU, Rapport, 2
- ONU DAES, (2014). Situation et perspectives de l'économie mondiale, ONU, 2 p.
- ONU-Habitat, (2009). État de la migration dans le monde 2015, ISSN 001987,241
- ONU-Habitat, (2009). Conférence de presse sur la présentation du Rapport 2009 d'ONU-Habitat, ONU, 2
- PNUD, (2003). Les Objectifs du Millénaire pour le développement : Un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine, ECONOMICA 49, rue Héricart, 75015 Paris, 376
- PNUD, (2003). Rapport mondial sur le développement humain, ONU, 95 p.



PNUD, (2008). Évaluation des résultats des activités de développement (ERAD),  
Bénin, ONU, 88